

les renvoya au réglemeut des conciles — décision dictée par la sagesse. — Pourtant les RR. Pères avaient-ils donc si grand tort d'utiliser un tel état-major, de vivifier des forces inactives?

Enfin Mgr de Laval qui paraît avoir eu des sentimens, sinon plus vindicatifs qu'évangéliques, au moins assez despotiques, demandait le rappel immédiat, en France, des Pères de Mézeray et Glaudelet, qui, sans doute, lui avaient déplu et avaient encouru sa disgrâce; on accéda à son désir; mais on y mit une restriction de temps. En cela le pouvoir central remplissait un rôle de sage modération. L'évêque fut plus heureux dans la revendication de sa bibliothèque. On ne dit pas depuis quand elle était détenue par le Séminaire, ni à quelle occasion, ni quelle en était la provenance. S'il est juste de rendre à César ce qui appartient à César, en toute autre circonstance, ne pourrait-on pas dire à ce sujet, que les livres, réservoir des sciences et flambeaux des lumières accumulées par les générations, devraient en cas de déshérence, être dévolus à qui sait en faire le meilleur usage.

Tel est, en résumé, le mémoire dont je viens, Messieurs, de vous donner l'analyse, sinon l'imparfaite esquisse. Si d'après cet aperçu, vous n'avez pas jugé indigne de votre attention une lutte qui concerne les intérêts d'une colonie dont, j'en suis sûr, pour ma part, tout Français ressent et déplore encore aujourd'hui la perte, je croirai que mon but est atteint, que mon travail est déjà suffisamment récompensé.

V.

Encore un mot avant de finir; ce sera l'épiphonème de cette description : A l'époque de la dernière exposition universelle, me trouvant à Paris, un heureux hasard me fit rencontrer, au Palais-Royal, un aimable étranger qu'un intérêt de curiosité bien légitime avait amené du Canada en France, par un paquebot anglais. M. Médéric Langton, rédacteur, à Montréal, de l'*Union Canadienne*, conversa longtems avec moi (moins